

Fêtes du 175^e de la municipalité de Sainte-Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Ces festivités sont pour vous!



Prochaine activité :

Tomber dans les pommes!

**Samedi 3 octobre 2020 à 13 h, au
Verger patrimonial de la Côte-du-Sud, Sainte-Anne-de-
la-Pocatière**

Conférence colorée sur le Verger patrimonial de la Côte-du-Sud avec Guy Langlais, ancien professeur à l'ITA (production fruitière) et directeur d'Arbro-vie inc. et Roland Boisvert, agronome de formation et ancien professeur d'horticulture (légumière et fruitière) à l'ITA.

Cueillette et dégustation de pommes

Remis au lendemain en cas de pluie (4 octobre à 13 h). Vérifier sur la page Facebook « Fêtes du 175^e de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière » pour s'assurer de la date selon la température.

L'accès au verger patrimonial se fait par le chemin Hudon à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Les directives de la Santé publique seront prises en compte lors de cette activité extérieure.

**Cet évènement est réalisé grâce à la contribution
financière de nos partenaires**

Canada



PARTENAIRE OFFICIEL



**De nombreux commanditaires s'allient à cet évènement
et sont identifiés sur le dépliant des fêtes du 175^e de
Sainte-Anne-de-la-Pocatière.**

Collecte municipale de feuilles d'automne

Les feuilles d'automne au sol peuvent servir comme paillis de protection pour l'hiver ou être compostées. La Municipalité offre aussi un service de collecte de feuilles **le mardi 20 octobre 2020 et le mardi 10 novembre 2020**. Puisque la collecte commencera dès 8 h le matin, il est recommandé de placer les sacs de feuilles la veille ou tôt le matin, au bord de la route.

Le programme incitatif à la mise aux normes des installations septiques des résidences isolées

Ce programme est un incitatif financier à la mise aux normes des installations septiques à toutes les résidences isolées de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière prises avec un problème de rejet dans l'environnement.

Un crédit de taxes de 1 100 \$ sera octroyé pour tout immeuble qui fera l'objet d'une mise à la conformité des installations septiques, et ce, sur réception de l'attestation de conformité des travaux signée par l'inspecteur municipal ou l'inspecteur régional. Pour plus d'information, contactez la Municipalité au 418 856-3192.

Collecte municipale des gros rebuts (encombrants)

La Municipalité offrira un service de collecte des encombrants **le jeudi 29 octobre 2020**. Ce service est offert **au secteur résidentiel seulement**.

Puisque la collecte commencera dès 5 h le matin, il est recommandé de placer les encombrants sur le bord du chemin la veille.

Matériaux acceptés : caoutchouc, caoutchouc mousse, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyau, toile (abri, piscine, etc.), revêtement de vinyle, prélaris et tuiles (petites quantités), papier goudronné (petite quantité), revêtement de vinyle, plastique rigide (douche, bassin de jardin, etc.) et souche d'arbre.

CONCOURS DE PHOTO

**pour la page couverture du calendrier 2021
des fêtes du 175^e**

Concours pour les personnes qui résident à Sainte-Anne-de-la-Pocatière et à La Pocatière. Les photographes amateurs sont invités à faire parvenir au comité du 175^e une photo pour la page couverture du calendrier souvenir 2021 des fêtes du 175^e de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Thème principal « les humeurs du temps » : des brumes qui se prélassent, du soleil éperdument, un monadnock qui ponctue le paysage, des jeux d'enfants sur la grève, des randonneurs et des gens qui flânent...

Conditions : **1 à 3 photos par personne** en format de numérique haute-résolution (largeur minimum de **4 400 pixels ou plus**), réalisée(s) sur le **territoire** de Sainte-Anne-de-la-Pocatière **au cours des trois dernières années**.

Période de participation : du **10 septembre au 4 novembre 2020**

Faire parvenir vos photos à agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com au plus tard le **4 novembre 2020**

Prix : certificats d'achat régional de la Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet d'une valeur totale de 125 \$

La photo sélectionnée pourra éventuellement être utilisée pour différentes publications de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière (info municipal, site internet municipal, bannière, etc...) avec mention du crédit de la ou du photographe.

Les photographies, outre celle retenue, ne pourront pas être utilisées par la Municipalité sans autorisation et les fichiers seront inactifs après ce concours, à moins d'une entente avec la ou le photographe.

Les conférences matinales pour les 55 ans et plus

Les conférences matinales pour les 55 ans et plus qui se tenaient à l'Auberge Cap Martin sont suspendues jusqu'à nouvel ordre en raison de la pandémie actuelle.

Le projet des conférences matinales a été initié en 2014 par le comité de la famille et des personnes âgées de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, dans le cadre de la politique *Municipalité amie des aînés*.

Nous remercions les participants, les conférenciers et les partenaires ayant contribué au succès de ce projet : la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, le Club Fadoq La Pocatière, la MRC de Kamouraska et l'Auberge Cap Martin.

Quelques rappels concernant les bacs des matières résiduelles

- Tous les bacs roulants et les conteneurs doivent être identifiés par un autocollant fourni par la Municipalité. Les bacs et les conteneurs non identifiés ne seront pas collectés.
- La collecte ne pourra s'effectuer avant 5 h le matin le jour de la collecte ni après 23 h. **Les contenants doivent être placés en bordure de route la veille de la collecte** et doivent être retirés de l'emprise de la route dans les 12 heures qui suivent la collecte.
- Placer vos bacs avec les roues vers votre maison et l'autocollant vers la rue;
- Il est important de **laisser un espace minimum de 18 pouces entre les bacs et par rapport aux obstacles** (voiture, arbre et autres) afin de faciliter leur ramassage. Ceci facilitera le passage du bras hydraulique du camion.
- Vos bacs doivent obligatoirement avoir un couvercle et être en bon état;
- Seules les matières contenues dans des contenants appropriés seront collectées par le transporteur. (La terre et les branches ne vont pas au bac brun. Utilisez l'écocentre de La Pocatière ou le compostage pour la terre, les branches et la pelouse.)
- Les matières déposées à côté du contenant ne seront pas collectées ni les bacs dont les couvercles ne ferment pas à cause d'un surplus de matières.
- Le camion affecté à la collecte des matières résiduelles n'est pas en mesure de soulever des bacs ayant un poids supérieur à 100 kilogrammes ou 220 livres.

Première édition du Mois du champignon: une invitation à vivre des expériences de découvertes des champignons

La première édition du Mois du champignon se tient au Kamouraska **du 20 août au 20 septembre 2020**. C'est l'occasion de découvrir la grande diversité des activités et expériences mycotouristiques offertes sur l'ensemble du territoire.

Au programme notamment: l'exposition Mycélium, des activités de découverte des champignons, des formations sur la cueillette, un atelier de teinture avec les champignons, des menus mycologiques, etc. Toutes les activités sont organisées dans le respect des consignes sanitaires du gouvernement. La programmation complète se trouve sur :

<https://mycokamouraska.com/evenements/le-mois-du-champignon/>

Message de Moisson Kamouraska



Des surplus dans votre jardin ? PARTAGEZ-LES AVEC VOTRE COMMUNAUTÉ!

Contactez-nous pour venir porter votre précieuse récolte, petite ou grande!

Moisson Kamouraska

☎ 418 371-1818

UNE INVITATION DES PARTENAIRES DE LA TABLE INTERSECTORIELLE
EN SAINES HABITUDES DE VIE - COSMOSS BAS-SAINT-LAURENT



Se distraire,
se nourrir

Avis public de la Garde côtière canadienne, région du Centre, secteur St-Laurent



Des bouteilles pouvant ressembler à celles qui apparaissent sur la photo ci-contre sont accidentellement tombées d'un navire dans le fleuve St-Laurent à la hauteur de St-Jean (île d'Orléans). Si vous en voyez sur la rive, il est **important ne pas les manipuler et de signaler leur présence au Réseau d'avertissement et d'alerte de la Garde côtière canadienne au 1-800-363-4735**, car elles pourraient contenir des résidus de produits dangereux pour la santé. L'étiquette de la bouteille peut avoir été abimée ou enlevée par l'eau.

Marché public de la Grande-Anse



Tous les samedis de 9 h 30 à 14 h 30
jusqu'au 19 septembre

Au Carrefour La Pocatière



L'Espace d'Exposition de la Mosaïque

Il sera de nouveau possible à la population d'admirer les œuvres à L'Espace d'Exposition de la Mosaïque.

L'exposition de photos « Mirage sur le Saint-Laurent » de l'artiste Denise Beaulieu de Rivière-du-Loup se poursuit jusqu'au 30 septembre.

Du 7 octobre au 2 décembre, le Collectif Fil Rouge de Shawinigan nous présentera leurs tableaux sous le thème « Connaître/reconnaître, ces femmes qui nous honorent ».

Le comité d'expositions travaille fort pour vous présenter des artistes de qualité : profitons-en!

Hélène Desjardins, responsable du comité d'exposition

Bureau municipal fermé au public Rencontre sur rendez-vous possible

Le bureau municipal est fermé au public. Cette mesure a été prise en raison de la pandémie actuelle. **Toute rencontre nécessaire avec un membre du personnel municipal se fait que sur prise de rendez-vous. Pour ce faire, veuillez composer le 418 856-3192.** Merci de votre compréhension!

Séance du Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le lundi 5 octobre 2020 à 20 h**, à la salle municipale située au 395, chemin des Sables Est. **Cette séance sera tenue à huis clos étant donné que les directives de la Santé publique ne sont pas applicables en ce qui a trait aux dimensions de la salle du conseil.** Il est donc inutile de vous déplacer. Les trames sonores des séances sont disponibles sur le site internet municipal sur la page d'accueil à ste-anne-de-la-pocatiere.com

Rosaire Ouellet, Maire